



HAL
open science

Mémoire retrouvée d'un quartier : archéologie aux abords des halles de Nîmes

Yves Manniez, Martial Monteil

► **To cite this version:**

Yves Manniez, Martial Monteil. Mémoire retrouvée d'un quartier : archéologie aux abords des halles de Nîmes. Association française pour les fouilles archéologiques nationales, 34 p., 1992, 978-2-906796-81-2. hal-04037682

HAL Id: hal-04037682

<https://hal.science/hal-04037682>

Submitted on 24 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



*Mémoire
retrouvée
d'un
quartier*

Archéologie aux abords des Halles de Nîmes

ouvrage édité par l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales
1992

Mémoire retrouvée *d'un quartier*

archéologie aux abords des Halles de Nîmes

Document conçu et réalisé par Yves MANNIEZ et Martial MONTEIL, à partir de la documentation scientifique établie par l'équipe de fouille de la Z.A.C. des Halles et différents chercheurs : Michel AMANDRY, Joël ANDRE, Jean-Claude BESSAC, Françoise BRIEN-POITEVIN, BUI THI MAI, Lucie CHABAL, Michel FEUGERE, Armelle GARDEISEN, Olivier GINOUEZ, Hélène GUIRAUD, Yves MANNIEZ, Martial MONTEIL, Hervé PETITOT, Michel PISKORZ, Corinne POTAY, Pierre POUPET, Anne RECOLIN, François SALVIAT, Laurent SAUVAGE, Myriam STERNBERG et Danièle TERRER.

1992

© A.F.A.N., 20-22 rue de Clichy, 75009 PARIS
ISBN : 2-906796-81-6

Photo de couverture : la voie Domitienne dallée vue de l'Est (M. Monteil)

Ouvrage en vente au C.D.A.G. 396, av. Joliot-Curie, 30900 NIMES

Achevé d'imprimer en octobre 1992
Imprimerie Louis Jean de Gap (05)

PREFACE

L'étendue et le prestige archéologique de Nîmes conduisent la Municipalité et ses partenaires économiques à une vigilance extrême en matière de préservation et de mise en valeur du passé.

Le dialogue passionnant entre la Maison Carrée - qui est l'un des plus harmonieux édifices que nous ait légué la romanité - et Carré d'Art - créé par Norman Foster - tout autant que l'exploit technologique que représente la couverture des Arènes, illustrent la volonté permanente d'intégrer le patrimoine à la vie contemporaine.

Lorsque les Grands Travaux sont entrepris, la Ville révèle à elle-même quelques pages de son Histoire.

L'importance des vestiges découverts; l'organisation de fouilles archéologiques scientifiquement conduites et contrôlées; le suivi technique des découvertes effectuées; la communication tant au grand public qu'aux spécialistes... sont autant d'exigences que nous voulons pour Nîmes.

A l'occasion de l'important chantier qu'a constitué la création de la Coupole des Halles, une longue et fructueuse campagne de fouilles a eu lieu. Elle a été diligentée par Monsieur Martial Monteil et par Monsieur Marc Célié dont la Municipalité s'est attachée les services d'archéologue depuis plusieurs

années, initiant en cela une authentique démarche en faveur de la protection du patrimoine.

Les sept mois de fouille ont fait resurgir des vestiges du plus grand intérêt, allant d'un atelier de potier à des thermes, d'une délicate intaille à des mosaïques, sans omettre l'émouvante statue en marbre représentant un enfant et son jeune chien.

Cette vision du Nîmes latin a aussi permis de dévoiler un tronçon de la Via Domitia dont l'importance pour notre Ville est considérable. Il demeurera *in situ*.

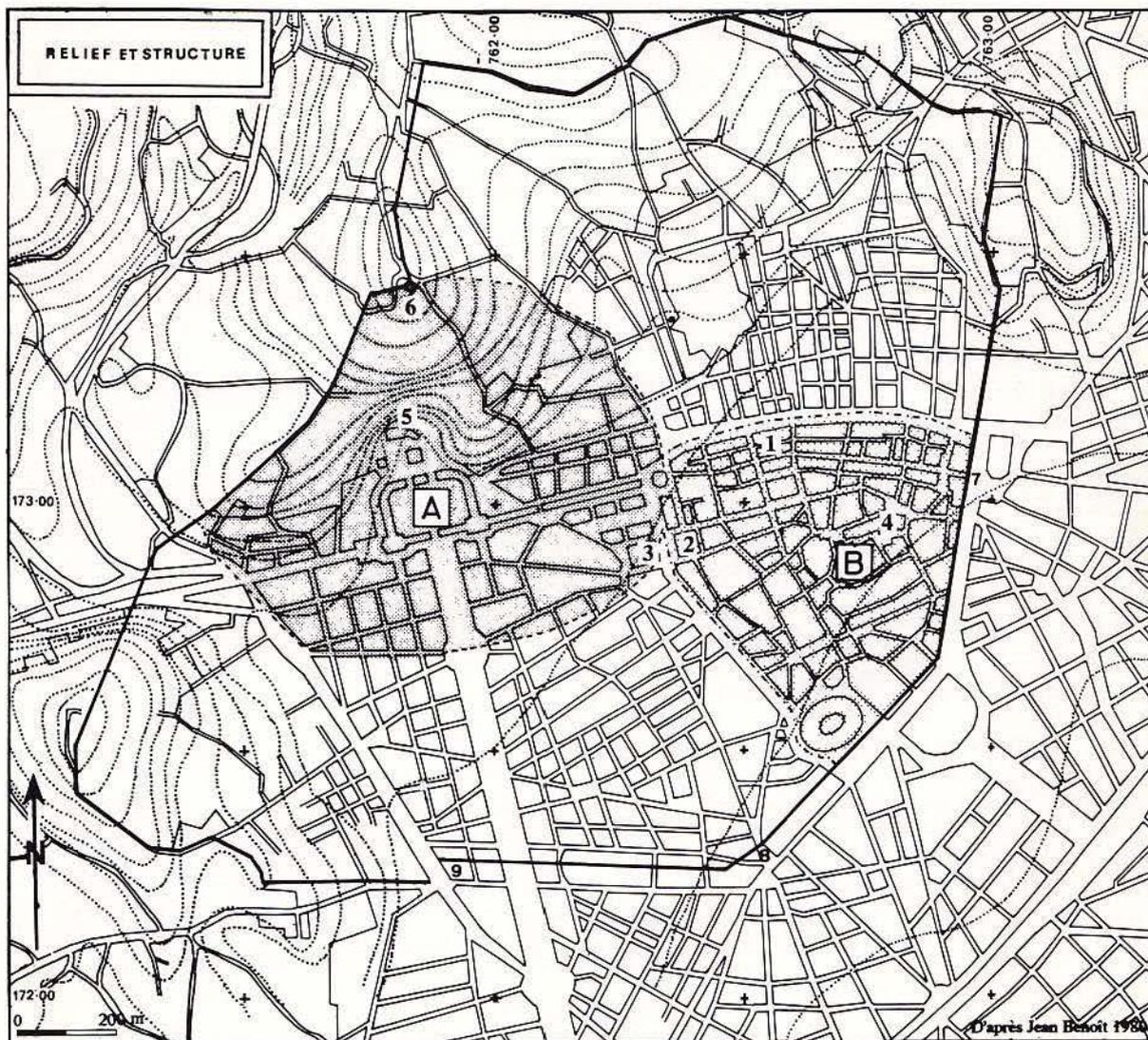
L'inventaire de ces richesses est désormais publié. Je remercie très chaleureusement ceux qui ont contribué à la découverte de cet ensemble important pour une plus ample connaissance de Nîmes.

Le mécénat que la Senim a consenti à cette opération incitera, j'en suis convaincu, les futurs partenaires de la Ville de Nîmes à prendre une part prépondérante dans les nouvelles pages que nous sommes, ensemble, appelés à écrire sur l'Histoire de Nîmes.

Jean BOUSQUET
Député Maire de Nîmes



2. Le chantier durant les terrassements archéologiques.



3. Plan de Nîmes. A = emprise présumée de la ville préromaine. B = emprise de la ville du bas Moyen Age. 1 : Z.A.C. des Halles. 2 : Maison Carrée. 3 : fouille de l'Ancien Théâtre. 4 : cathédrale. 5 : source de la Fontaine. 6 : Tour Magne. 7 : porte Auguste. 8 : porte de France. 9 : porte du Cadereau.

ARCHEOLOGIE DE LA Z.A.C. DES HALLES

Le projet d'aménagement de la Z.A.C. des Halles, centre commercial et parking souterrain, devait provoquer la destruction de 3500 m² de terrain compris entre les rues Guizot, du Mûrier d'Espagne, Corconne et le boulevard Gambetta et traversé par les rues Nationale et de la Ferrage.

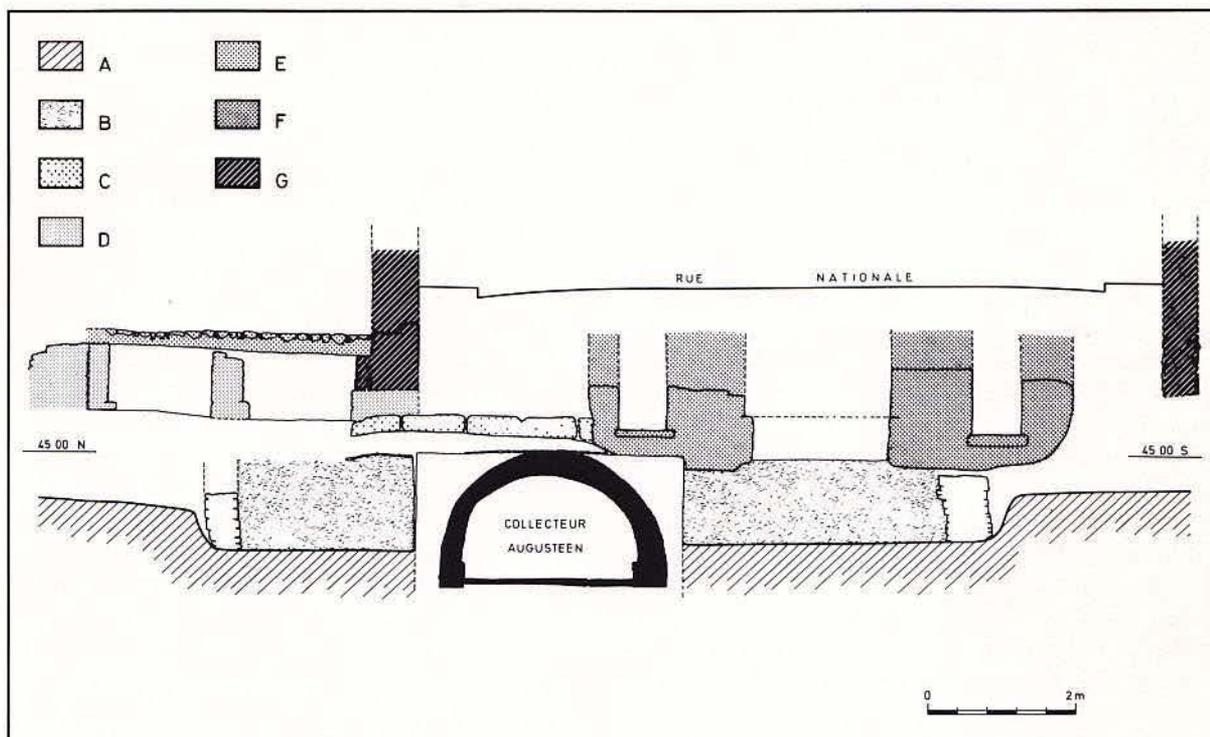
Ce secteur, situé au cœur de la ville antique et au pied de l'enceinte médiévale, n'était qu'à 200 m à l'est de la Maison Carrée. De multiples découvertes anciennes faites aux abords témoignaient de l'intérêt du site.

Une convention, établie entre le ministère de la Culture, l'A.F.A.N. et la S.E.N.I.M, maître d'ouvrage du projet, allait déboucher sur la réalisation d'une fouille de sauvetage programmé entre février et octobre 1990.

Au moment des premiers terrassements, nous pouvions supposer qu'apparaîtraient des vestiges d'un habitat médiéval et moderne dense, traversé par l'Agau. La présence d'un quartier romain, vraisemblablement résidentiel, s'articulant autour d'une voie majeure de la ville, faisait également peu de doute. Enfin, nous ne pouvions exclure la présence de structures préromaines.

La seule stratégie adéquate consistait donc à fouiller l'intégralité de la surface et à enregistrer toutes les informations recueillies au sein d'une stratigraphie de 2 à 3 m, résultat des phases successives d'occupation entre le Ve s. av. J.-C. et nos jours.

La phase dite de terrain une fois achevée et le site livré aux aménageurs, une partie de l'équipe de fouille s'est retrouvée en laboratoire pour exploiter les données. Cette entreprise a abouti à la réalisation d'un ouvrage scientifique, fruit d'un travail collectif. Ce dernier devrait paraître très prochainement dans un Bulletin de l'Ecole Antique de Nîmes.



4. Coupe synthétique sur la rue Nationale. A = sol naturel. B = voie Domitienne empierrée et ses recharges successives. C = dallage de la voie Domitienne d'époque flavienne. D = canaux médiévaux. E = sol d'un atelier de teinturiers. F = canal de l'Agau. G = façades modernes et contemporaines.

EN MARGE DE LA VILLE : UN PAYSAGE DE CAMPAGNE (Ve-Ier s. av. J.-C.)

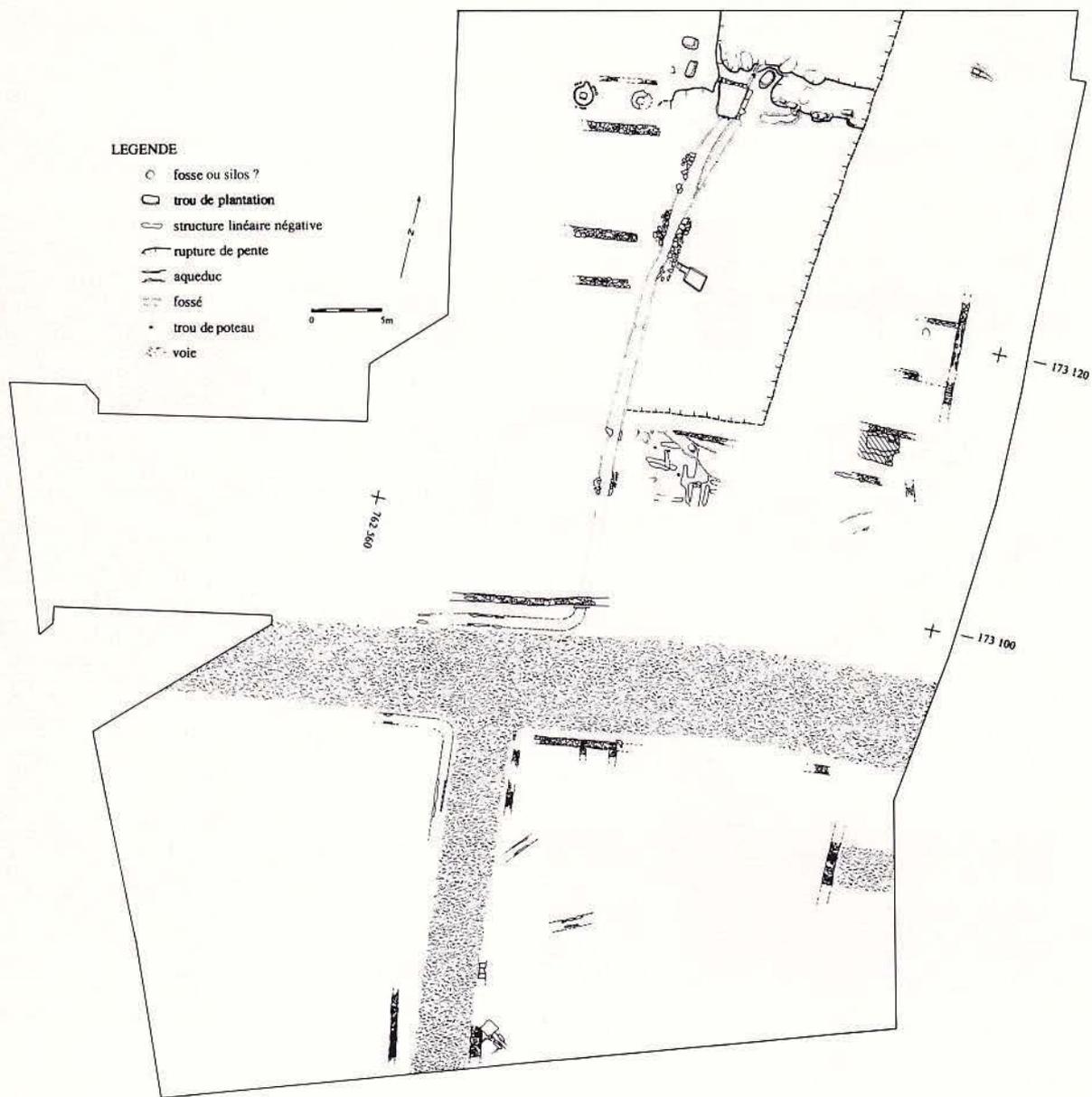
Cette plaquette livre l'essentiel de nos résultats et invite le lecteur à une promenade dans le temps au travers de la campagne et de la ville romaine, médiévale et moderne qui lui succède.

Le site de Nîmes, et plus particulièrement le mont

Cavalier et ses abords, présente des traces d'habitat dès la fin du VI^e s. av. J.-C. ou le début du Ve s. av. J.-C. A 750 m de là, vers l'est, le secteur des Halles est alors en pleine campagne. Des champs, attestés par des pratiques de fumure, y sont bordés, au nord, sous l'actuel boulevard Gambetta, par un cours d'eau naturel, exutoire original de la Fontaine.

La via Domitia

Quelques siècles plus tard, entre 125 et 121 av. J.-C., la Narbonnaise est annexée par Rome. Un vaste chemin



5. Plan général des vestiges agricoles du 1er s. av. J.-C. L'atelier de potiers se situe dans l'angle nord-ouest.



6. *Vue d'une partie des aménagements agricoles.*



7. Vue des fossés liés à la pratique du provignage.

empierré traverse alors le site, dans l'axe de l'actuelle rue Nationale. Il s'agit, sans aucun doute, de la voie Domitienne originelle qui joint l'*oppidum* aux villages voisins d'*Ugernum* (Beucaire) et d'*Ambrussum*. Au sud de cet axe de près de 10 m de large, un chemin, plus étroit de moitié, vient se raccorder. Tous deux sont bordés par des murs de terrasse.

L'installation de ces premières voies est remarquable par la formidable masse de travail qu'elle a nécessitée. Cela se ressent surtout pour l'axe principal, de direction est-ouest, qui résulte d'un terrassement d'une profondeur d'un mètre et d'une dizaine de mètres de large. Véritable entreprise qui lui confère un profil en creux propice au drainage de ce secteur marécageux et sujet aux inonda-



8. Un tronçon de canal d'irrigation creusé dans le sol naturel.

tions. Le tracé en lignes brisées de cette voie peut s'expliquer par le cours ondulant de la rivière parallèle toute proche.

Dans le même temps, l'exploitation agricole de ce terroir se développe. En témoigne une série de petites fosses allongées et étroites qui pourraient se rapporter à des techniques particulières de plantation ; peut-être du provignage.



9. Un bassin du système d'irrigation.

Un paysage en terrasses

Dans le premier quart du Ier s. av. J.-C., la zone située au nord de la voie Domitienne est radicalement transformée. Une véritable entreprise d'aménagement entraîne la suppression des terres ainsi que la mise en terrasses du substrat rocheux. Ce système de faibles dénivelés, de 30 à 40 cm, littéralement sculpté par l'homme, file vers la rivière et est recouvert d'un apport

massif de terres humifères. On implante également, au nord, une série de fosses oblongues, vraisemblables trous de plantation ou silos, ainsi que plusieurs murs marquant des limites de parcelles.

Enfin, ce paysage en terrasses est mis en relation étroite avec l'eau par le biais d'un réseau de canalisations. L'un des canaux, traversant toute la moitié nord du site et reconnu intégralement, est en rapport direct avec des aménagements hydrauliques complexes (étranglements, vannes, bassins...) qui témoignent d'une parfaite maîtrise des techniques d'irrigation agricole. Là encore, des champs de céréales et des pâturages constituent l'essentiel du paysage.

Par la suite, plusieurs recharges empierrées témoignent de l'activité du service d'entretien des voies. On en dénombre quatre, sur quelques huit à neuf décennies, qui entraînent un exhaussement de 40 à 50 cm pour l'axe principal et l'extrémité nord de la voie qui lui est perpendiculaire. La plus importante de ces réfections interviendrait au milieu du Ier s. av. J.-C. C'est également aux alentours de cette date que la voie pourrait être mise en relation avec les premiers vestiges non agricoles, comme l'indiquent l'apparition d'un atelier de potiers et les traces d'une petite unité d'habitation.



10. Un des fours de potiers.

Un atelier de potiers

L'atelier s'implante à proximité immédiate d'un vaste bassin appartenant au système d'irrigation antérieur et toujours alimenté en eau. A cette époque, le site a peut-être perdu sa vocation agricole car la ville commence à gagner sur cette campagne toute proche. Non loin de là, en effet, un habitat de la première moitié du Ier s. av. J.-C. a pu être fouillé à l'emplacement où s'élèvera, plus tard, la Maison Carrée (fouilles M. Célié).

L'installation artisanale comprend deux fours circulaires, à pilier central, constitués d'adobes. Leur voûte, reconstruite après chaque fournée, devait être faite de branchages et de terre. Bien que d'origine gréco-italique dans leur conception, ces fours étaient vraisemblablement utilisés par des potiers locaux qui fabriquaient des produits standardisés : cruches et pots de stockage. Cette installation témoigne du développement économique de la ville à l'orée de l'époque augustéenne.

UN QUARTIER RESIDENTIEL D'EPOQUE ROMAINE (Ier/IIe s. ap. J.-C.)

Aux environs du changement d'ère, le secteur jusqu'alors réservé à des activités agricoles ou artisanales, s'urbanise. Un habitat privé, comprenant, en particulier, les *domus* A, B et D, se met en place en tenant compte des contraintes liées à la topographie antérieure du paysage.

A cette époque, l'axe principal de direction est-ouest - la voie Domitienne primitive, empierrée - est creusé, sur toute sa longueur, pour l'installation d'un grand égout. Il sert à l'évacuation des eaux usées mais canalise également une partie du cours de la Fontaine. La circulation s'effectue, dès lors, sur une voie de galets aménagée sur l'extrados de la voûte de cette construction monumentale.

La voie perpendiculaire, située à l'ouest de la *domus* D, reçoit une couverture de dalles calcaires recouvrant un collecteur de moindre importance, qui se raccorde au premier.

A la fin du Ier s. ap. J.-C., la voie principale est recouverte par un imposant dallage. Cet aménagement de prestige participe certainement d'un même mouvement de restructuration qui affecte la partie nord du site et qui voit la création d'un complexe thermal.

L'ILOT NORD

La *domus* A

Elle se situe au nord-ouest de la zone étudiée. Elle s'insère, à l'époque flavienne, entre la *domus* B, observée au nord, celles de la rue Nationale, fouillées par P.-Y. Genty en 1978-1979, à l'ouest, et l'espace thermal, à l'est. Au sud ou au sud-ouest, un accès mettait certainement cette habitation en communication avec l'axe majeur est-ouest.

Les perturbations postérieures à son abandon, notamment celles des époques moderne et contemporaine, ont rendu difficile une réflexion sur l'organisation des espaces appartenant à cet ensemble, dont la surface pouvait approcher les 360 m². Le plan en a été restitué à partir des vestiges architecturaux qui se présentent, le plus souvent, sous la forme de cloisons de brique crue. Seuls les murs porteurs étaient construits en pierre.

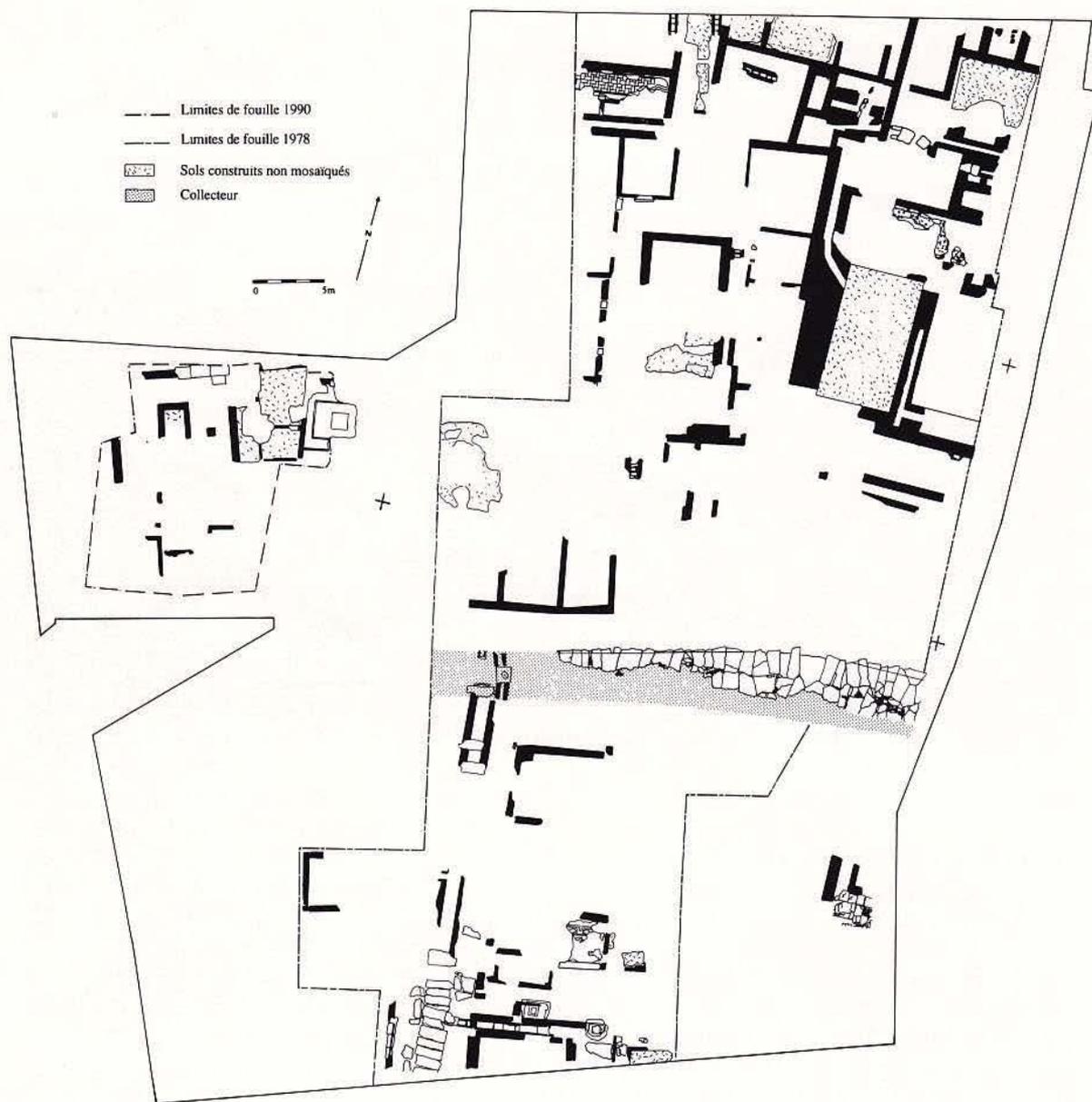
Créée à la fin du Ier s. av. J.-C., elle comprend au moins sept pièces qui s'organisent, dès l'origine semble-t-il, autour d'une cour centrale, selon le schéma classique des *domus* italiennes. Au nord, une seconde cour (A10), légèrement en contrebas, brise la régularité de l'ordonnance. Elle conserve, dans sa partie ouest, un bassin rectangulaire en rapport avec les activités agricoles d'époque républicaine.

Vers la fin du Ier s. ap. J.-C., vraisemblablement au moment de la construction des thermes et de la mise en place du dallage de la voie Domitienne, la *domus* A subit quelques réfections : les sols, ainsi que les seuils qui les mettent en relation, sont exhausés, les murs refaits reçoivent des enduits peints et la cour centrale se dote d'un bassin et d'un péristyle. Le plan initial de cette maison, qui se caractérise par l'absence de sols construits (mosaïque ou *opus signinum*), ne change pas. Le réceptacle de l'arrière-cour, qui devait servir à récupérer les eaux de pluie, perd sa fonction et est alors comblé.

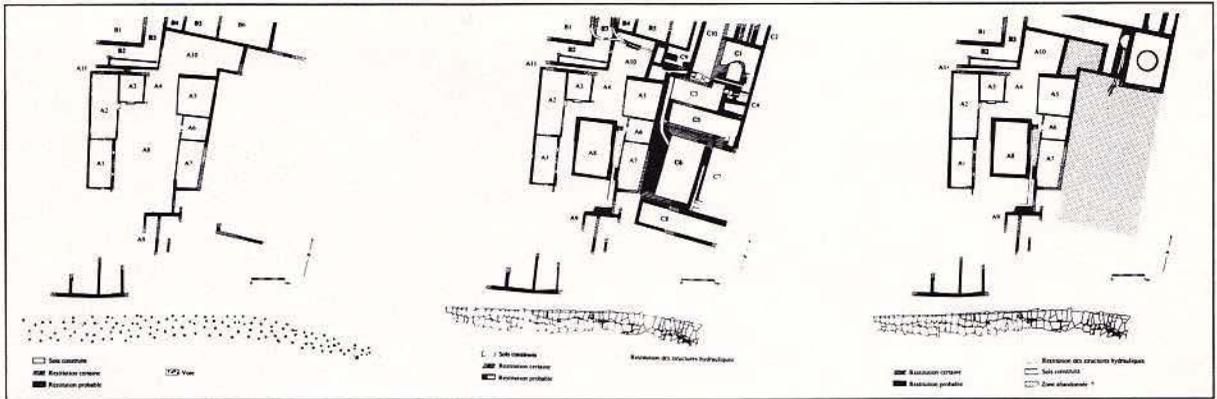
Dans un dernier temps, au début du IIIe s., des travaux conduisent à un nouvel exhaussement des sols et à la reconstruction des murs. La *domus*, qui avait été, semble-t-il, le cadre d'une activité de découpe de la viande, est partiellement transformée en atelier de travail de l'os.

La *domus* B

C'est la topographie antérieure du secteur qui a induit le plan de cette maison dont nous n'avons pu étudier que la



11. Plan général des vestiges du Haut Empire.



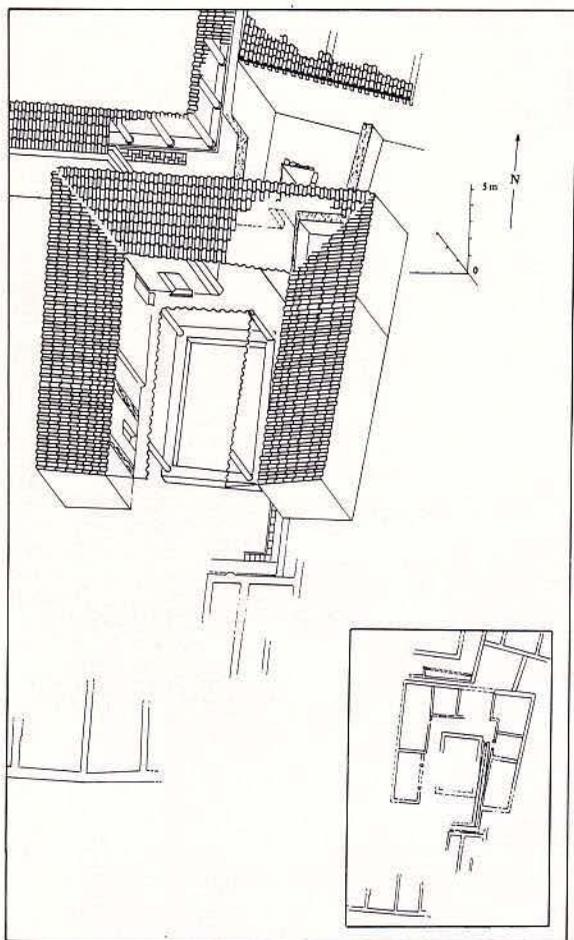
12. Les domus A et B à l'époque augustéenne (fin 1er av. / début 1er s. ap. J.-C.)

13. Le quartier nord à l'époque flavienne.

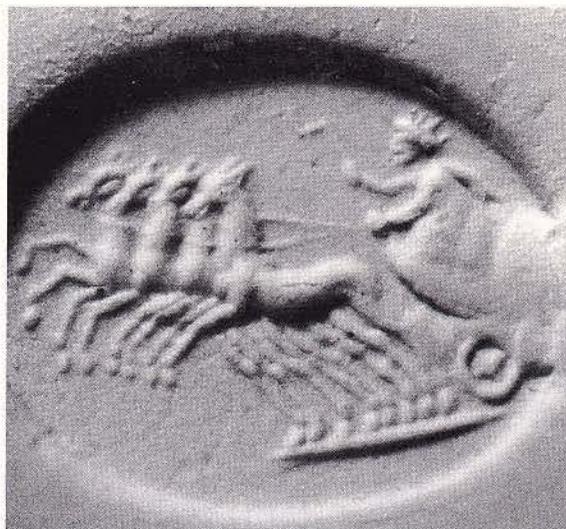
14. Le quartier nord dans la deuxième moitié du 2e s. ap. J.-C.



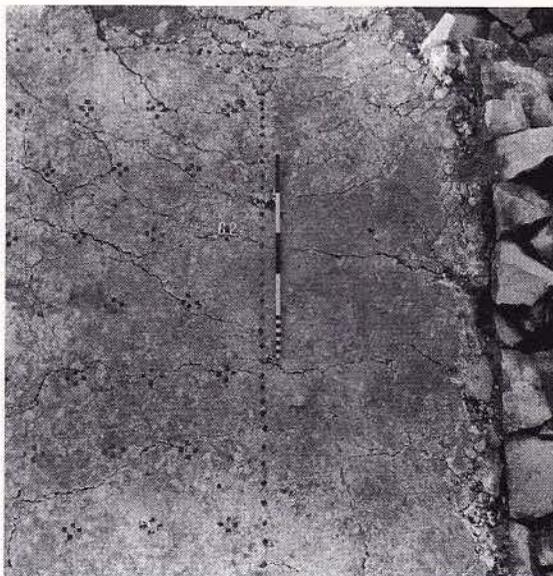
15. La pièce 3 de la domus A.



16. Restitution axonométrique de la domus A à l'époque flavienne.



17. Moulage d'une intaille. Quadriga conduit par le dieu Sol.



18. Détail du sol à croisettes d'une pièce de la domus B.



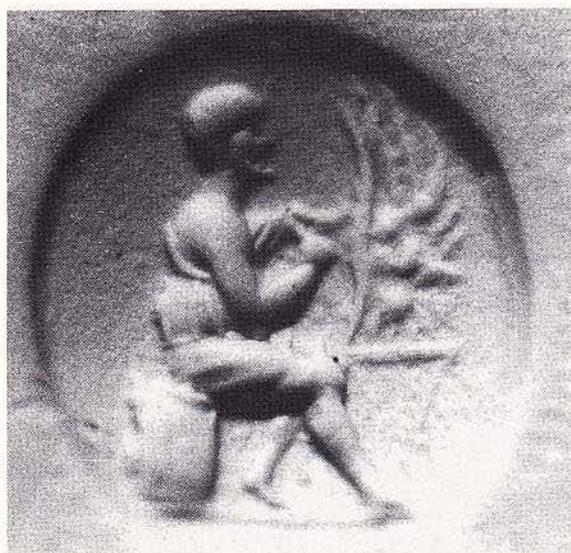
19. La mosaïque à décor géométrique de la *domus* B.

partie sud. Créée aux environs du changement d'ère, comme la *domus* A mitoyenne, elle est assise sur une des terrasses artificielles, occupée au Ier s. av J.-C. par une installation artisanale de potiers, et se trouve surélevée par rapport à cette dernière.

A l'ouest, une cour à ciel ouvert est limitée par un péristyle (B2, B3), tandis que les autres pièces s'organisent en enfilade vers l'est. Dans un premier état, daté des années - 10/+ 10, les sols du péristyle et de deux des pièces sont construits (*opus signinum*). L'un d'eux est constitué d'un tapis géométrique de croisettes noires sur fond blanc.

Dans le dernier quart du Ier s. ap. J.-C., l'une des galeries est dotée d'une mosaïque à décor géométrique de tesselles bichromes représentant des panneaux carrés juxtaposés, à l'intérieur desquels des rectangles s'organisent autour d'un carré central. Contemporainement, une des pièces (B6) est restructurée pour installer l'aqueduc alimentant les thermes. A cette période, la *domus* est rachetée, partiellement ou en totalité, par le domaine public et intégrée au complexe balnéaire.

L'abandon de cette unité d'habitation intervient dans la première moitié du IIIe s.



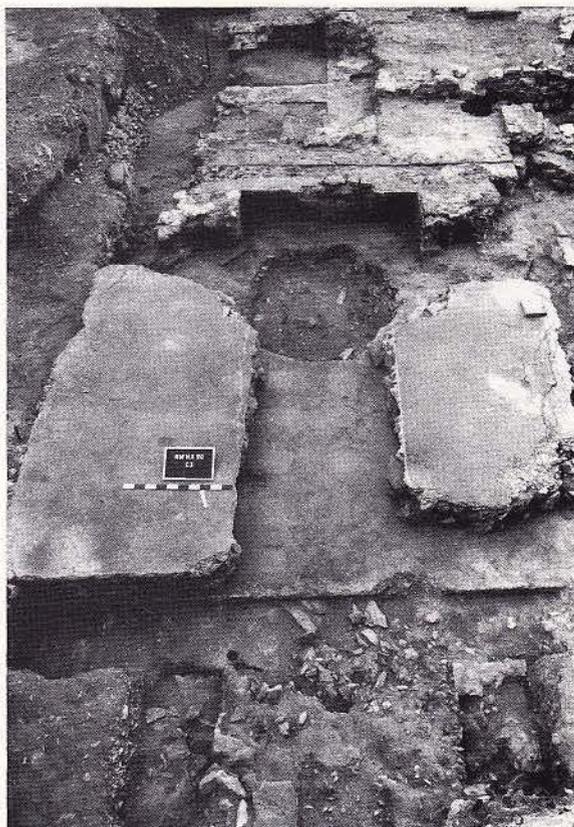
20. Moulage d'une intaille. Dédale préparant une aile pour son fils Icare.

Les thermes

Le complexe thermal, observé sur une surface de 550 m², se compose de dix espaces contigus. Il se poursuit, au nord et à l'est, hors de l'emprise de la fouille. Ce type d'édifice public était jusqu'alors inédit à Nîmes.

Les thermes apparaissent, dans le dernier tiers du Ier s., sur un secteur qui semble avoir échappé au programme de l'époque d'Auguste ; leur construction, qui entre dans le cadre d'un vaste programme de restructuration du paysage urbain, n'est pas sans effet sur leur environnement, notamment sur les *domus* A et B.

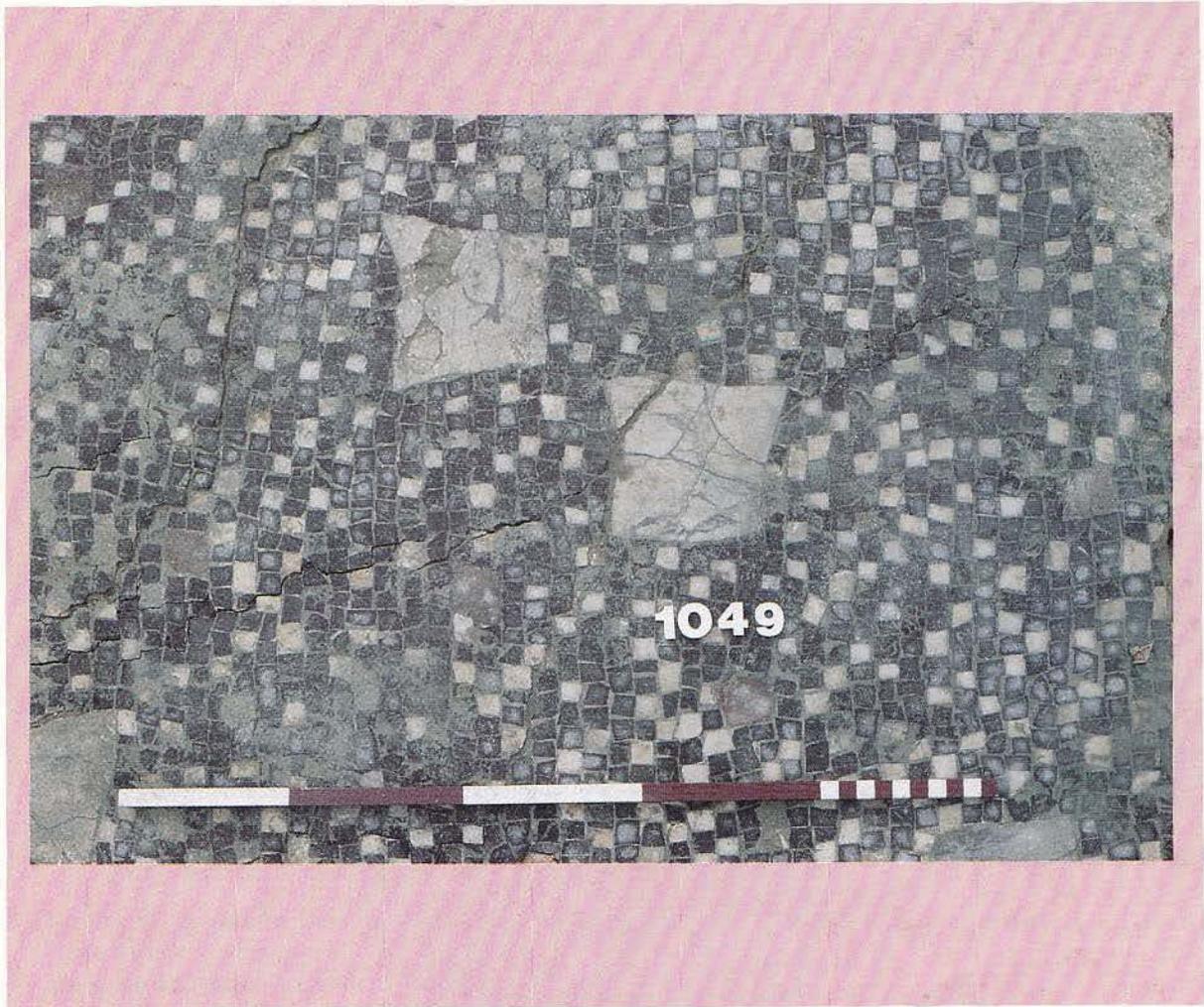
Sur le plan du premier édifice, on peut restituer : un *caldarium* (C1) dont le béton de tuileau conserve des traces de pilettes d'hypocauste, un portique (C5), décoré, dans un deuxième temps, d'une mosaïque à *crustæ*, qui



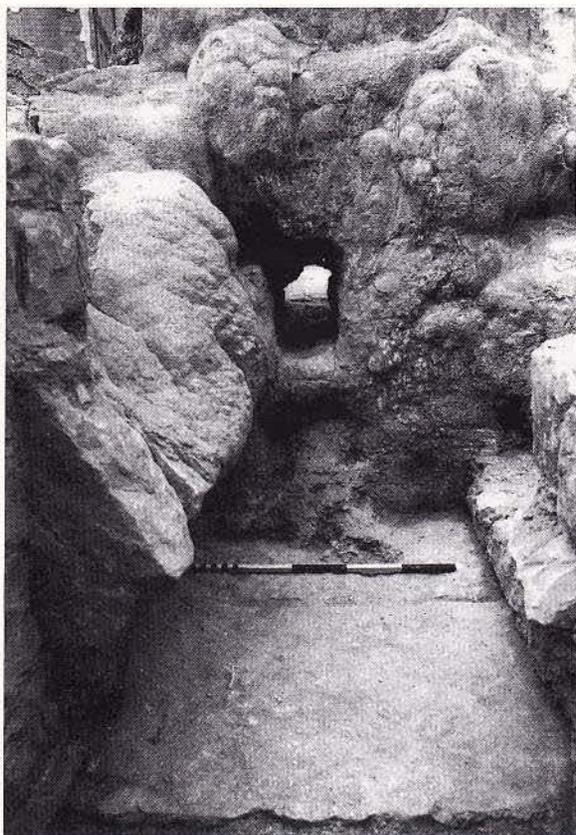
21. Vue du *caldarium*. Les deux sols superposés soutenaient les pilettes d'hypocauste.

sert de communication entre une cour (C3) et une piscine d'eau froide (C6). L'entrée devait se situer au sud (C8) et ouvrir sur une place bordant la voie. Les autres pièces sont vraisemblablement des locaux de stockage (C4) ou à usage technique (C9). Une piscine d'eau chaude a également pu être observée, au nord-est de la fouille, sous la rue Corconne.

Des modifications interviennent dans la deuxième moitié du IIe s. Un nouveau *caldarium* avec bassin circulaire est alors créé. Dans le même temps on installe un



22. La mosaïque à cruste des thermes.



mosaïque blanche en «L» et un second petit bassin semi-circulaire. Ces travaux entraînent la condamnation de l'aqueduc et, par conséquent, l'arrêt d'utilisation de la piscine.

La piscine

L'alimentation en eau de la piscine est réalisée au moyen d'un aqueduc, sans doute en prise directe avec le *castellum divisorium*. Il est certainement constitué d'un tronçon aérien avec bassin de réception du type «château d'eau» et d'une canalisation, observée en fouille, englobée dans le mur ouest de la piscine. La vidange de cette *natatio*

23. Concrétions calcaires formées autour de la bonde de vidange de la piscine.



se fait par un égout, de direction est-ouest, voûté.

La piscine, condamnée au moment de la mise en place du dernier état d'architecture, fait très tôt l'objet d'une récupération intense qui s'explique par la qualité des matériaux. Le bassin est déjà privé de ses placages de marbre et la plupart des blocs travaillés constituant l'élévation arrachés, lorsqu'on l'utilise comme dépotoir dans les années 250.

L'ÎLOT SUD

Dans la zone sud, l'habitat d'époque romaine, très perturbé par l'installation de caves modernes, s'organise de part et d'autre d'un axe viaire nord-sud dallé.

La domus D

A l'est de cette voie dallée secondaire, le plan incomplet d'une *domus*, s'articulant autour d'une cour, a pu être assez précisément défini. Depuis le trottoir est, un couloir (espace 2) communique avec une cour intérieure (D3) sur laquelle ouvrent trois pièces (D4, 5, 6). L'habitat s'installe, comme celui du quartier nord, à l'époque augustéenne.

Sur le côté sud du couloir, on observe une margelle taillée dans un bloc calcaire monolithe et recouvrant un puits. On peut l'interpréter comme un support d'auvent ou, une fois le puits condamné et transformé en puisard, comme un réceptacle à usage ménager (lavoir, évier...)

Dans la cour, le sol en terre battue du deuxième état d'occupation présente de très importantes traces de rubéfaction. Celles-ci sont peut-être liées à un incendie ponctuel consécutif à la présence, au centre de cet espace, d'un fond de *dolium* réutilisé comme foyer domestique.



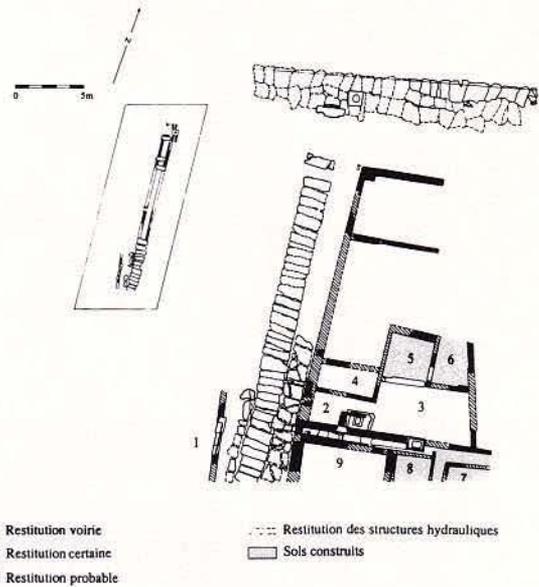
24. *L'enfant au chien. Statue en marbre du 1er s. ap. J.-C.*

La pièce 5, qui occupe une surface de 9 m², est caractérisée, dans son dernier état de fonctionnement (fin I^{er}/début II^e s. ap. J.-C.) par une mosaïque polychrome, alliant un décor curviligne et géométrique qui s'organise autour d'un médaillon central disparu.

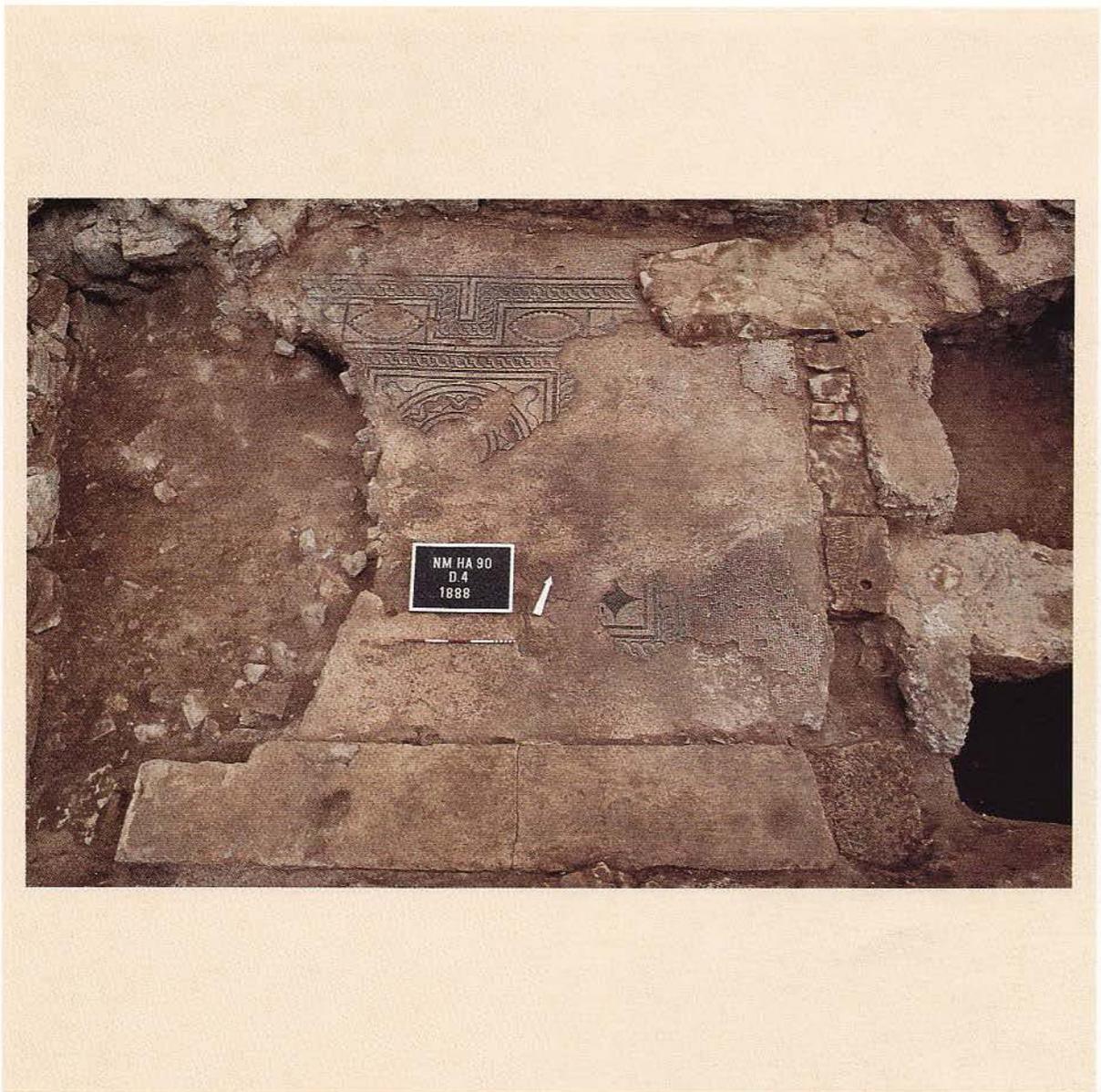
Après l'abandon du secteur, une statue de marbre, représentant un enfant tenant un chien, est rejetée dans une fosse creusée dans les niveaux d'abandon de la *domus* D.



25. La rue dallée du quartier sud.



26. Plan de la *domus* D.



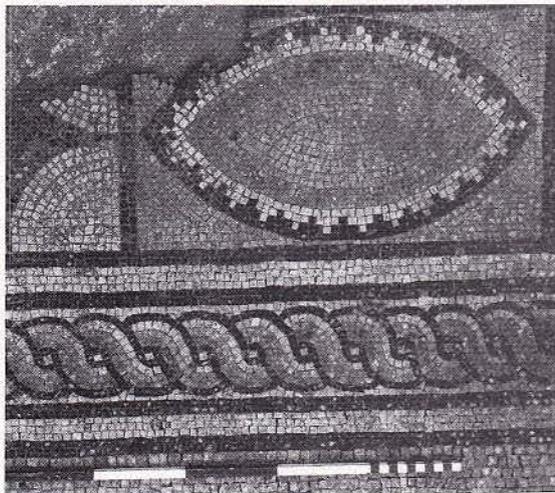
27. Vue de la pièce à mosaïque polychrome de la domus D.

LA FRICHE URBAINE (III^e-fin XIII^e s.)

Après la désertion de l'habitat et de l'ensemble thermal, situés au nord de la voie Domitienne, certainement dès le deuxième quart du III^e s., tout le secteur est laissé à l'abandon. Les îlots se trouvant au sud semblent, eux, avoir été désertés dès la fin du II^e s. Les cloisons d'adobe s'effondrent sur place après le démontage volontaire des toitures (les tuiles n'ont pas été retrouvées lors de la fouille) et scellent les derniers niveaux d'abandon.

Il est vraisemblable que, dès le milieu du III^e s., on ait commencé à récupérer la pierre des murs porteurs des *domus* encore en élévation. Cette activité s'est poursuivie durant la première moitié du IV^e s. en parallèle à une réoccupation ponctuelle (jardinage ?)

Dans la deuxième moitié de ce siècle et dans la première moitié du V^e s., les tranchées de récupération sont rebouchées et des remblais, parfois importants, sont apportés, au nord comme au sud, pour niveler le terrain



28. Détail de la mosaïque polychrome de la domus D.



29. L'enfant au chien, lors de sa découverte.

perturbé. C'est à partir de cette même période que l'égout monumental n'est plus entretenu et que commence sa lente sédimentation. La voie Domitienne continue d'être empruntée mais elle traverse désormais un paysage peu à peu reconquis par la végétation. Sur ces espaces, vides de constructions et propices au pacage, se développe une activité pastorale et peut-être agricole. Le mouton, qui n'entraînait jusqu'alors que pour une faible part dans la consommation, devient nettement plus fréquent.

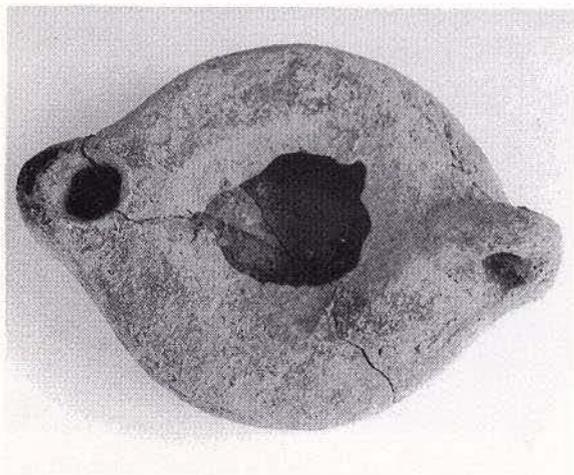
Quelques fosses ou silos sont creusés et perforent les niveaux antiques de la *domus* A. La disparition de la quasi totalité des niveaux de cette période, lors des constructions ultérieures, nous prive des éléments qui pourraient nous servir à restituer ce paysage de façon plus sûre. La perturbation la plus récente, datable de la première moitié, voire du milieu du VI^e s., est l'ensemble archéologique qui atteste encore la présence humaine dans ces premiers temps du Moyen Âge. En dehors de cela, on ne trouve rien jusqu'au XIV^e s., époque de la renaissance du quartier. L'homme semble alors s'effacer et la campagne regagne du terrain sur la ville.



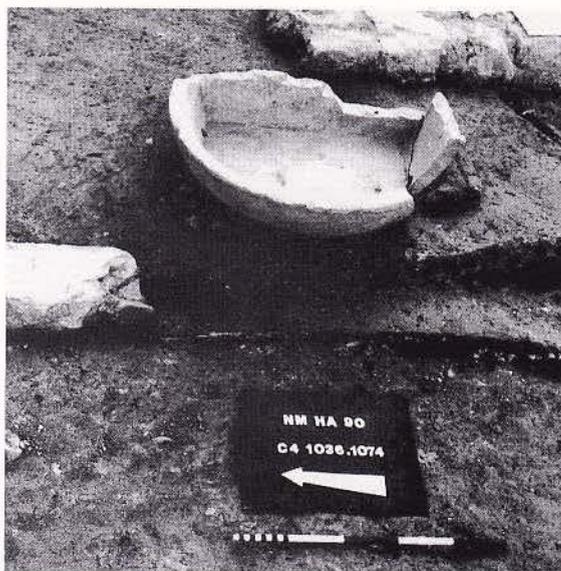
30. Monnaie de Gordien III (240 ap. J.-C.).



32. Une vasque en calcaire posée dans une pièce de la domus A.



31. Foyer des derniers niveaux d'occupation de la domus A.



33. Lampe à huile du IV^e s. ap. J.-C.

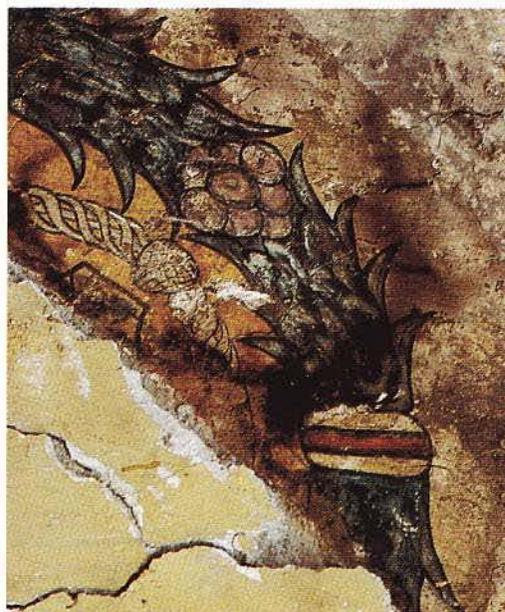




LE QUARTIER AU BAS MOYEN AGE (fin XIIIe-XIVe s.)

La voie continue d'être utilisée jusqu'à la fin du XIIIe s. Le collecteur sous-jacent, qui n'est plus entretenu depuis la fin de l'Antiquité, est progressivement colmaté par les dépôts hydrauliques. L'écoulement des eaux de la Fontaine se fait alors à l'air libre, sur les dalles de la voie. Afin de protéger les terrains avoisinants, qui devaient avoir des allures de marécage, un mur de berge est construit sur la rive gauche du ruisseau. Cet aménagement constitue le premier indice de la reconquête du secteur.

Peu après, la voie dallée est en partie cassée lors du creusement du canal de l'Agau qui reprend à peu près le tracé de cette dernière. A la même époque, le moulin dit «de Canourgue» est installé sur le cours du ruisseau. Deux

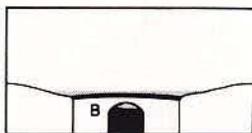
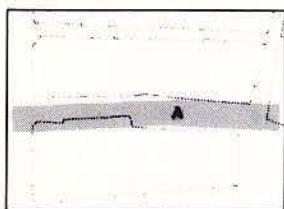


34. Blasons avec lion rampant et motif de couronne végétale (XIVe s.).

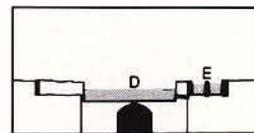
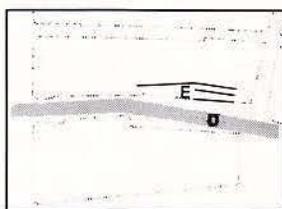
canalisations, liées aux nouvelles activités artisanales, viennent s'appuyer contre l'ancien mur de berge.

Ces aménagements, qui témoignent de la renaissance du quartier, s'accompagnent de la construction de maisons privées assez modestes dont les traces seront effacées par l'installation des ateliers de teinturiers. Une seule, à considérer comme la propriété d'un notable, a livré des éléments qui permettent de la rattacher à cette période de croissance de la ville : un ensemble de six blasons polychromes apparus sur un mur mitoyen épargné par les démolitions.

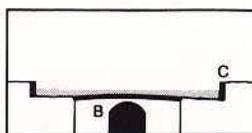
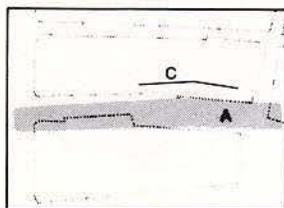
Par ailleurs, lors d'une intervention archéologique complémentaire, sous le trottoir du boulevard Gambetta bordant la zone fouillée en 1990, la base du rempart, limitant cette partie de la ville entre le XIVe s. et le XVIIIe s., a pu être observée.



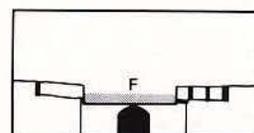
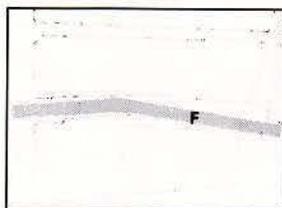
35. La voie romaine (A) et le collecteur (B).



37. L'Agau (D) et les canaux du moulin (E)



36. La voie romaine (A), le collecteur (B) et le mur de berge (C).



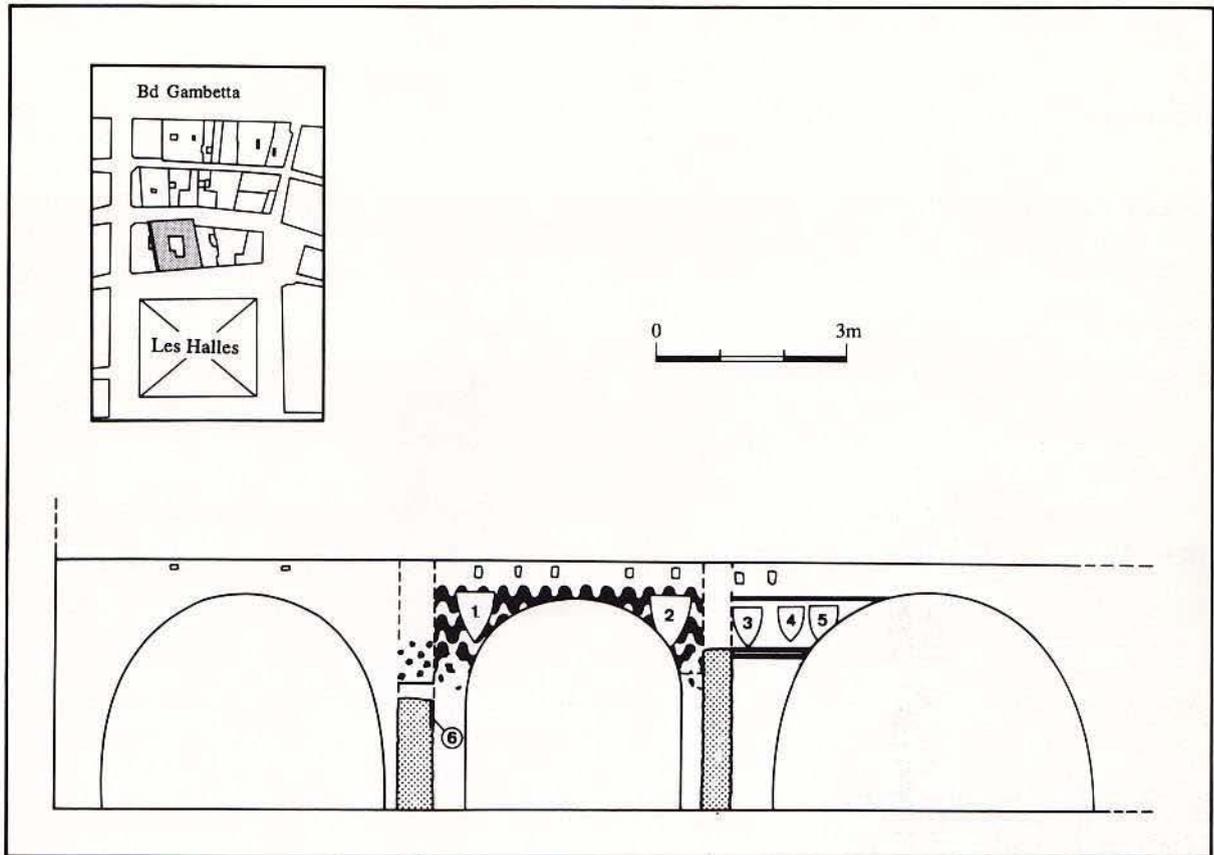
38. Le canal moderne de l'Agau (F) succède au canal médiéval.

LE QUARTIER A L'EPOQUE MODERNE (XVe-XVIIIe s.)

Dès le bas Moyen Age et durant plus de quatre siècles, les eaux de la Fontaine, canalisées par l'Agau, alimentent les ateliers des artisans du textile, installés à l'abri des remparts et ceux du cuir rassemblés dans le faubourg des Calquières, du fait de leurs activités polluantes ; elles permettent aussi le fonctionnement de plusieurs moulins établis tout au long de leur cours.

Le textile et Nîmes

Dès le Moyen Age, le textile est l'une des principales activités nîmoises ; elle est favorisée par l'abondance des plantes tinctoriales présentes dans la région. La position géographique de Nîmes facilite, en outre, l'approvisionnement en colorants «exotiques». La ville assure alors l'écoulement d'une bonne partie de sa production et reçoit les draps et serges tissés dans les Cévennes et en Gévaudan. Par la suite, la teinturerie atteint une ampleur nouvelle au XVIIe s.

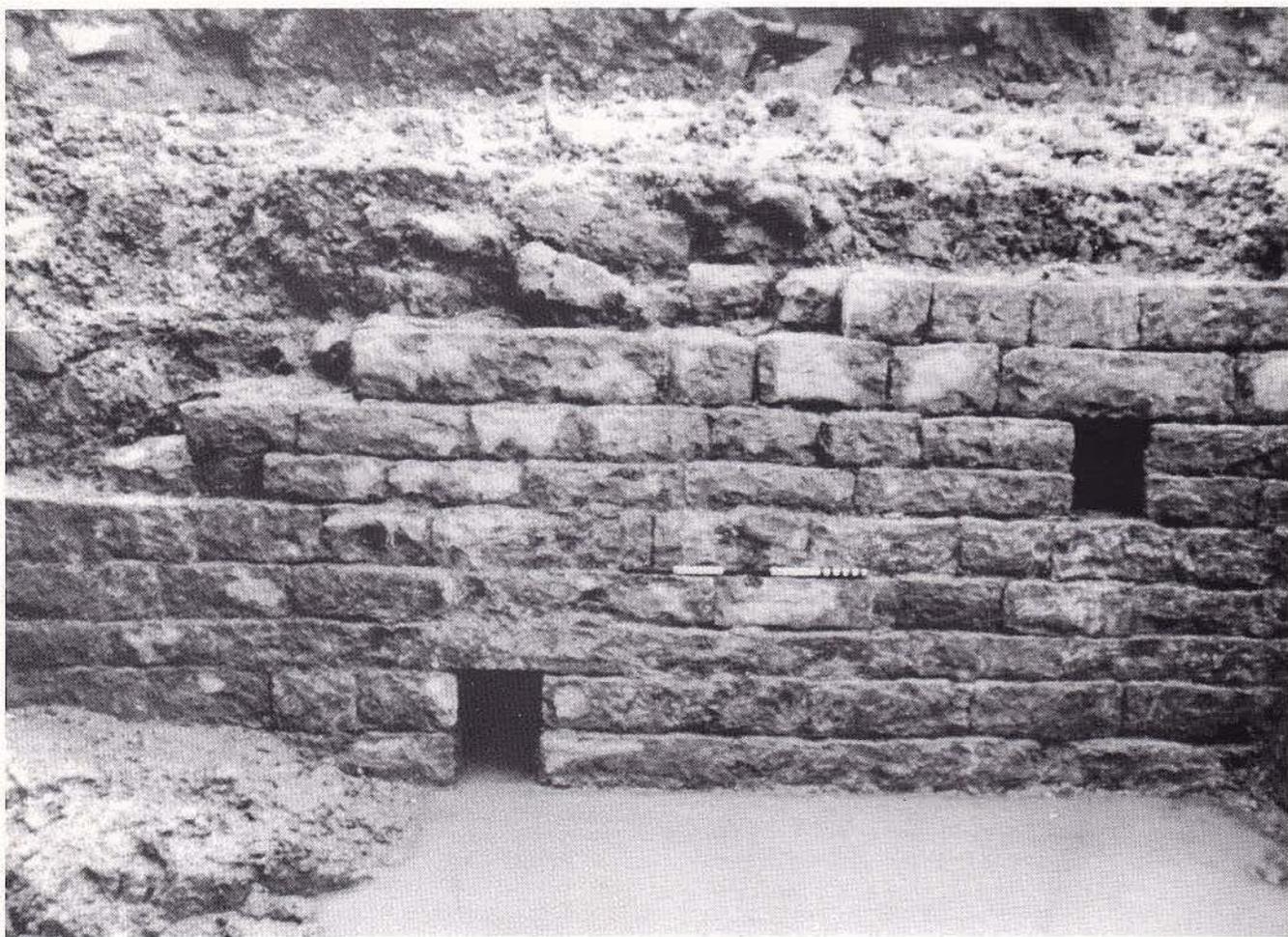


39. Relevé de la façade aux blasons (trait épais sur le plan ci-dessus).

Les teinturiers

Vu l'impact de la teinturerie nîmoise, on comprend sans peine que les édiles se préoccupent de favoriser son activité. Si on examine les règlements de la fin du XVIe et du XVIIe s., on y constate déjà un souci permanent

d'améliorer les conditions de travail, en garantissant aux artisans la meilleure qualité et quantité d'eau possible. Cette prospérité a pour corollaire la surveillance dont ils font l'objet de la part des autorités. Cependant, les teinturiers «s'autocontrôlent» également par le biais d'un règlement corporatif dont ils se sont dotés en 1631.

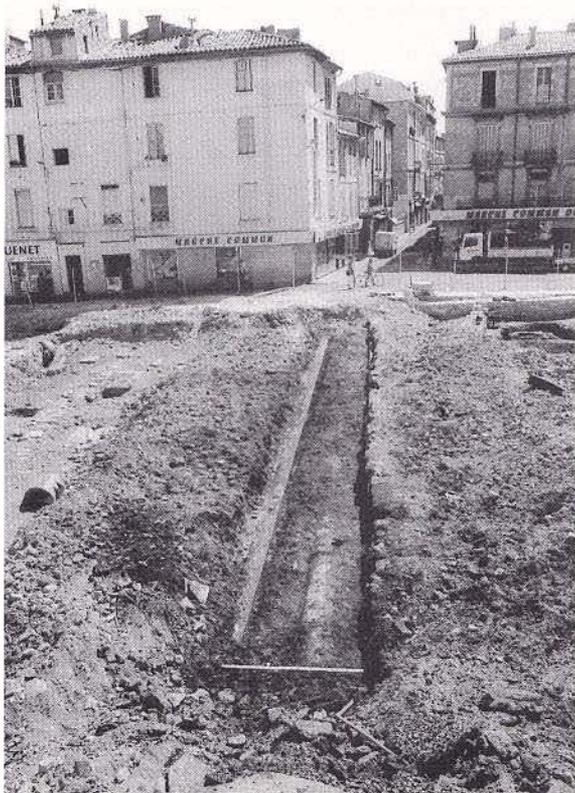


40. L'enceinte du bas Moyen Age.

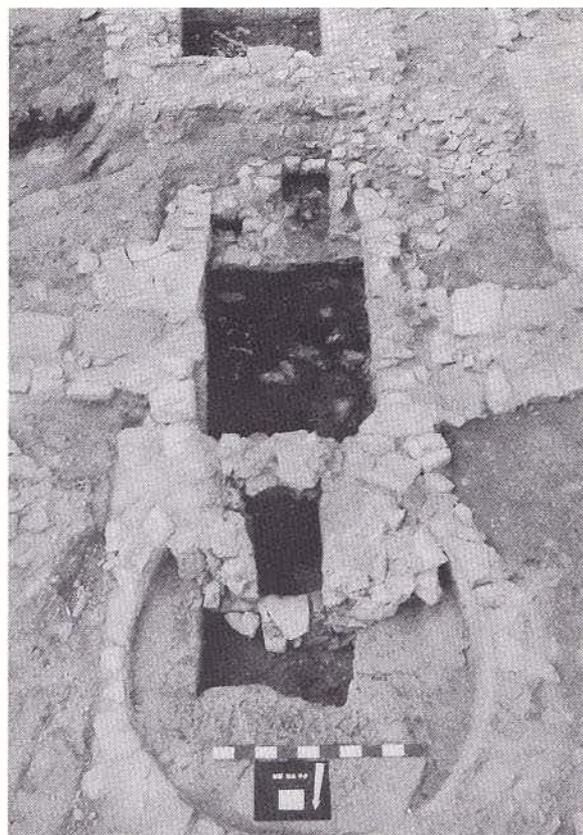
L'Agau

L'établissement des teinturiers sur la zone fouillée, interdit jusque là par une ordonnance de 1606, n'intervient que dans les premières décennies du XVIII^e s. A cette époque, le ruisseau de l'Agau, sans doute canalisé dès le XIV^e s., est depuis longtemps l'objet de soins constants de la part du pouvoir municipal, mais cette sollicitude ne peut avoir raison des pénuries d'eau estivales. En désespoir de cause, on recherche des moyens nouveaux d'améliorer l'écoulement de l'eau, ce qui devait déboucher sur le projet Mareschal, dans le courant du XVIII^e s.

C'est de ce dernier aménagement que nous avons



41. L'Agau, partiellement dégagé, sous l'actuelle rue Nationale.



42. Un exemple de chaudière des teintureries.

l'image la plus exacte. Ce canal, composé de murs en blocs de calcaire, a une profondeur d'environ 1,50 m. De petits trous de boulin peuvent correspondre à un système de ponceaux amovibles facilitant la communication entre les deux rives. Les quais n'ont pu être retrouvés. Des découvertes anciennes permettent cependant de restituer, sur la zone fouillée, des passages dallés larges d'1,50 m à 2 m. Enfin, l'Agau est bordé de deux petits égouts, probablement voués à l'évacuation des eaux usées, évitant ainsi de polluer le ruisseau plus qu'il ne l'était déjà.

Un quartier pittoresque

Les façades des ateliers de teinturiers, observées uniquement sur la rive nord, se situaient donc 1,50 m en retrait des berges du canal. Le quartier, connu par une seule gravure et par des documents d'archives, se caractérise par des façades rapprochées, étroites, avec deux étages en moyenne ainsi que par des conditions d'hygiène déplorable. Les lieux ne manquent pas de pittoresque et affichent leur caractère industriel à tous les niveaux : perches servant à étendre écheveaux et étoffes de soie, bancs de pierre qui servent de «planches» de lavage et de rinçage. Ces derniers ont dû disparaître lors du réaménagement du canal, après 1740 : l'un des aspects essentiels du plan Mareschal à ce niveau, est en effet la création de lavoirs collectifs permettant une meilleure gestion de l'eau.

Les outils de production

Le travail du teinturier a peu évolué du Moyen Age jusqu'aux années 1850. Il a conservé durant toute cette période un caractère artisanal, jusqu'à la découverte des colorants synthétiques. C'en était fini dès lors des petits ateliers du type de ceux alignés au long de l'Agau.

Les structures artisanales exhumées sont composées de deux types d'aménagements : les chaudières et les cuves.

Des premiers, nous n'avons retrouvé que les structures de chauffe enterrées ; les récipients aériens qui les surmontaient, en cuivre selon les textes, ayant, bien entendu, été récupérés. Celles-ci permettaient de porter à ébullition l'eau nécessaire à la teinture. Construites en briques réfractaires et moellons de calcaire, les chaudières sont composées d'une chambre d'accès destinée à l'approvisionnement en houille et à la vidange des chambres de combustion.

Les cuves, qui constituent le deuxième type de structures découvertes, sont les outils les plus typiques de l'activité des teinturiers. Deux types peuvent être dissociés :

- le récipient circulaire, enfoui dans sa partie inférieure,

constitué par un cuvelage de douves de bois, cerclées et enchâssées dans un coffrage de mortier cendré. Le fond des contenants, dénué de tout système d'évacuation, est construit en carreaux de céramique. Ils peuvent être restitués, dans leur partie «aérienne», sur une hauteur d'environ 1,20 m.

- les cuves quadrangulaires uniquement composées de mortier et de briques ou de moellons.

Ces contenants étaient partiellement enterrés de manière à faciliter la manipulation des textiles qui y trempaient. Ils étaient, en général, alignés en batterie de trois ou quatre car chacun contenait un bain d'une des trois couleurs primaires. Pour obtenir des tons composés, on procédait à des trempages successifs.

DE LA CRISE DU TEXTILE A NOS JOURS (XIXe-XXe s.)

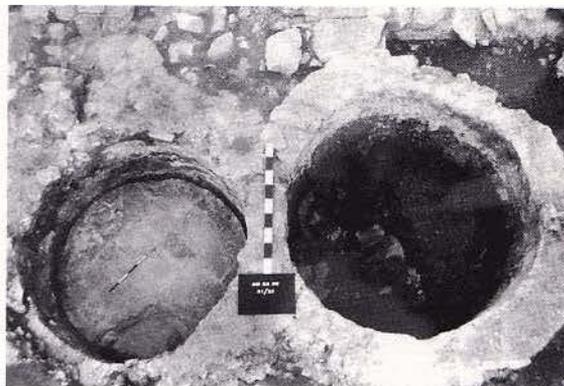
Les textes situent l'abandon des ateliers dans la première moitié du XIXe s. Les structures utilisées pour les travaux de teinture sont alors comblées. En effet, les autorités locales, malgré la réalisation du projet Mareschal, ne peuvent empêcher le manque d'eau, compromettant l'activité des ateliers. A cette gêne majeure s'ajoute la crise du textile, amorcée dès la fin de l'Ancien Régime. Ces facteurs conjugués mettent fin à l'existence du canal de l'Agau qui perd ainsi sa raison d'être, et ce d'autant plus que ses eaux souillées, croupissantes en été et nauséabondes, menaçaient sérieusement la salubrité publique.

Entre les années 1850 et 1880, les réaménagements affectant le centre ville sont solidaires de l'assèchement et du comblement de l'Agau. La physionomie du quartier se trouve alors totalement modifiée. Des liaisons nouvelles, plus commodes, sont mises en place : on crée ainsi un axe ouest-est -l'actuelle rue Général Perrier- et deux artères perpendiculaires, la rue Guizot et la rue des Halles.

Dans les années 1882-1883, les Halles Centrales ainsi que Juvénel, qui compte parmi les premiers grands magasins créés en France, sont construits.

Grace à la construction du centre de la Z.A.C. des Halles, en 1990, le quartier renoue avec la tradition commerciale. Les fouilles archéologiques, menées en préalable à la réalisation de ce projet, ont permis d'obtenir les résultats dont l'essentiel est présenté dans cette plaquette.

43. Deux cuves de teinture.



Orientation bibliographique

MONTEIL M. (dir.) - Les fouilles de la Z.A.C. des Halles à Nîmes. Numéro spécial du Bulletin de l'École Antique de Nîmes, à paraître.

Archéologie à Nîmes, 1950-1990. Bilan de 40 années de recherches, (ouvrage collectif). Catalogue d'exposition, Nîmes, 1990, 229 p.

PY M. - Recherches sur Nîmes pré-romaine. Habitats et sépultures. 41e supplément à *Gallia*., Paris, C.N.R.S., 1981. 242 p.

HUARD R. (dir.) - Histoire de Nîmes. Aix-en-Provence, Edisud, 1982.

ADAM J.-P. - La construction romaine. Paris, Picard, 1984, 368 p.

Lexique

Adobe : brique de terre, peu argileuse et incluant des fibres végétales, séchée au soleil.

Béton de tuileau : sol construit, étanche, avec inclusions de tuiles ou de briques concassées.

Caldarium : pièce chaude des thermes.

Castellum divisorium : château d'eau assurant la répartition des eaux d'un aqueduc.

Crustæ : incrustations de fragments de marbre, de tuiles, etc., décorant un sol mosaïqué ou un *opus signinum*.

Dolium : grosse jarre antique en céramique servant à conserver les liquides ou le grain.

Domus : unité d'habitation urbaine d'inspiration gréco-italique à plusieurs pièces, souvent organisées autour d'une cour centrale.

Epoque flavienne : période correspondant aux règnes de Vespasien, Titus et Domitien (69-96 ap. J.-C.).

Extrados : face supérieure d'un arc ou d'une voûte.

Mareschal : ingénieur français né à Paris en 1689. Il est à

l'origine de l'aménagement du Jardin de la Fontaine et du boulevard J. Jaurès, au milieu du XVIIIe s.

Opus signinum : sol construit fait d'un mélange de chaux, de sable, d'eau et de poudre de tuileau.

Péristyle : espace, clos par un portique périphérique, utilisé comme jardin ou cour.

Pilettes d'hypocauste : supports constitués de briques carrées empilées et destinées à soutenir le sol du *caldarium*. Le vide sous-jacent ainsi créé permet la circulation de l'air chaud.

Portique : galerie ouverte soutenue par deux rangées de colonnes ou par un mur et une rangée de colonnes.

Provignage : mode de multiplication de la vigne par lequel une tige aérienne enterrée prend racine.

Crédit photographique

Les photos sont de :

J. Chéné (C.N.R.S.) : n° 24.

O. Ginouvez : n° 29, 42, 43.

Y. Manniez : n° 2, 15, 17, 18, 20, 30, 31, 32, 33.

M. Monteil : n° 1, 6, 7, 19, 21, 22, 23, 25, 27, 28, 34, 40, 41.

L. Sauvage : n° 8, 9, 10.

Documents graphiques

S. Bonnaud d'après J. Benoît : n° 3.

S. Bonnaud d'après O. Ginouvez : n° 35, 36, 37, 38, 39.

S. Bonnaud d'après M. Monteil : n° 4.

A. Recolin : n° 5, 11, 12, 13, 14, 16, 26.

Couverture

Y. Manniez

Maquette

M. Feugère, Y. Manniez

L O U I S - J E A N
avenue d'Embrun, 05003 GAP cedex
Tél. : 92.53.17.00
Dépot légal : 649 — Octobre 1992
Imprimé en France